

CANADA

II

*Le Sous-Ministre des Finances et des Affaires économiques du Pakistan
au Haut Commissaire du Canada au Pakistan*

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

Le 10 septembre 1951.

MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE,

J'accuse réception de votre note en date de ce jour relative aux entretiens qui ont eu lieu récemment entre les représentants de nos deux Gouvernements concernant la conclusion d'un accord sur les principes généraux qui régleront la fourniture de l'assistance que le Canada apportera au Gouvernement du Pakistan aux termes du Plan de Colombo pour le développement économique du Sud et du Sud-Est de l'Asie sur une base coopérative. Je suis heureux de vous confirmer que la "Déclaration de principes" jointe à votre note rencontre l'agrément de mon Gouvernement. Votre note et ma réponse constitueront donc un accord entre nos deux Gouvernements à ce sujet.

Veillez agréer, Monsieur le Haut Commissaire, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Haut Commissaire,

Votre obéissant serviteur,

*Le Sous-Ministre des Finances et des
Affaires économiques
GHAYASUDDIN PATHAN.*

DOUBLE IMPOSITIONS
(Impôts sur le revenu)

Accord entre le CANADA et le
ROYAUME-UNI

Étendant à certains territoires britanniques
l'Accord relatif aux doubles impositions
intervenü le 5 juin 1945

Intervenü par un Échange de Notes
Signées à Ottawa les 27 juillet et
14 août 1951

L'Accord du 5 juin 1945 tel que modifié
s'appliquera aux territoires britanniques
À compter du 25 septembre 1951

EDMOND CLOUTIER, C.M.A., B.A., B.Sc.
Queen's Printer and Controller of Stationery
Ottawa 1951

25 cents